

Isolation thermique et acoustique de combles perdus

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

IFRB POITOU-CHARENTES
Carole COURANT
05.49.61.20.66
contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), l'IFRB Poitou-Charentes peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap Nouvelle-Aquitaine...) et les dispositifs ad-hoc (Accea, Epatech...) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Objectif professionnel Savoir prescrire et mettre en œuvre des systèmes d'isolation de combles perdus suivant les réglementations thermique et acoustique en vigueur. **Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences** A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : Connaître la réglementation appliquée à la rénovation des combles Identifier les règles de mise en œuvre d'un procédé d'isolation par soufflage et en rouleaux Préparer le chantier de soufflage : les opérations préalables Réaliser un chantier de soufflage de qualité Utiliser une machine à souffler dans le respect des règles de sécurité

Contenu et modalités d'organisation

JOUR 1 **Matin** Les bases de la réglementation thermique en vigueur relative à la rénovation Les enjeux de la gestion de la vapeur d'eau et de l'étanchéité à l'air **Comprendre les financements actuels pour les rénovations énergétiques** **Après-midi** Exercices de mises en pratique sur une isolation de combles avec EEA **JOUR 2** **Matin** Les bases et la compréhension de la réglementation de l'acoustique en vigueur **Le DTU 45.11 : les règles à respecter** **Le chantier de soufflage : acteurs concernés, procédé et étapes, points de contrôle, opérations à mettre en place** **Principe d'utilisation d'une machine à souffler l'isolant** Différents systèmes d'isolation soufflée ou déroulée des combles perdus avec les points singuliers selon la marque **Après-midi** Exercices de mise en œuvre d'une isolation de combles perdus en isolant soufflé ou déroulé, avec membrane pour la gestion de la vapeur d'eau et de l'étanchéité à l'air ainsi que le traitement des points singuliers (au choix de la marque)

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

> **Attestation de fin de formation**

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00249128	du 01/09/2021 au 31/12/2023	POITIERS (86)	IFRB POITOU- CHARENTES		Non éligible	